



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion
www.cg974.fr

les espaces naturels sensibles

Trésors de biodiversité

Souvent méconnus, les Espaces Naturels Sensibles, répartis dans toute l'île, sont de précieuses reliques de la forêt originelle. Gérés par des professionnels passionnés de nature, sous la responsabilité du Département, ils n'attendent que votre visite. Cette semaine, prenons de la hauteur au-dessus de Cilaos, à l'îlet Chicot et à celui des Salazes, et partons à la découverte du Domaine Fleurié, sur les pentes escarpées de La Montagne.

Îlet des Salazes, Îlet Chicot : nature et tradition



CEN Réunion



Ass. I. Chicot



GROS PLAN

L'Ambaville vert

L'Ambaville vert, de son nom latin *Hubertia ambavilla Bory*, que l'on retrouve sur l'îlet des Salazes est une plante endémique de Maurice et de La Réunion. Il y a un an, elle a été inscrite sur la liste des plantes médicinales de la pharmacopée française par l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament (ANSM). Reconnue pour ses vertus anti-ulcèreuses et anti-inflammatoires, mais également pour soigner les problèmes de peau, l'ambaville entrera dans la prochaine composition des ti-saines de l'îlet des Salazes.

Reputée auprès des randonneurs qui empruntent le sentier du Taïbit pour se rendre à Marla, la halte offerte par l'îlet des Salazes est bienvenue après 40 minutes de marche et 300 mètres de dénivelé positif. À l'accueil, les bénévoles de l'Association des 3 Salazes se relaient pour proposer des ti-saines maison dont les vertus dynamisantes sont appréciées des marcheurs essoufflés. Connue pour ses actions à caractère social, l'association a pris une nouvelle direction.

« Aujourd'hui, on veut se recentrer sur l'îlet et le faire découvrir aux visiteurs. Situé à 1 500 mètres d'altitude, l'ENS s'étend sur 10 hectares et compte des espèces exotiques comme le châtaignier, le peuplier ou le frêne mais aussi des espèces endémiques comme le Bois d'olive, la Fleur jaune ou l'Ambaville vert », raconte Nathalie Hoarau, dont le grand-père cultivait déjà la terre de l'îlet. Egalement classé cœur habité du Parc national, le site dispose d'un campement avec vue sur le piton des Neiges et les Trois Salazes. Attachés aux traditions créoles, les bénévoles de l'association proposent une cuisine au feu de bois, un accueil familial et convivial, et des visites guidées du jardin et de ses ruches. Car ici, la fabrication du miel est une tradition qui perdure.

À quelques encablures de là, l'îlet Chicot constitue une étape tout aussi originale. L'ENS de 2,5 hectares est géré depuis 2008 par l'Association de l'îlet Chicot. Visite guidée du jardin aromatique et médicinal, découverte du sentier botanique à travers une forêt de Bois de couleurs des Hauts, vue dégagée sur Cilaos : le site est séduisant et facile d'accès. Sur le terrain qui jouxte l'ENS, des cabanons traditionnels sont installés, pour passer la nuit sous les étoiles.

Les sentiers qui mènent aux ENS de l'îlet des Salazes et de l'îlet Chicot démarrent tous deux sur la route d'îlet-à-Cordes. Pour se rendre aux Salazes, emprunter à pied le GR en direction du col du Taïbit.

Des visites guidées sont organisées par l'association des 3 Salazes (prix : 2 €). Possibilité de planter sa tente et de se restaurer. Tel. 06 92 90 83 31.

Le sentier qui mène à l'îlet Chicot est indiqué quelques mètres plus loin en direction d'îlet-à-Cordes. Des visites guidées sont organisées par l'association îlet Chicot. Prix : 3 €. Possibilité de dormir et de se restaurer. Tel. 06 92 72 27 17.

Domaine Fleurié : que La Montagne est belle !

Encore peu connu du public, le Domaine Fleurié, entre Saint-Bernard et la ravine de la Grande Chaloupe, ne manque pas d'arguments pour attirer les promeneurs du dimanche comme les randonneurs passionnés de nature. Ce terrain d'une centaine d'hectares, acheté en 1998 à la famille Fleurié par le Conseil général, couvre deux milieux naturels contrastés. La partie la plus proche de Saint-Bernard était autrefois cultivée : des champs d'ananas, de maïs et de canne jouaient avec la déclivité du terrain, entre 400 et 600 mètres d'altitude. Le Département y a aménagé des aires de pique-nique autour de clairières dégagées. Aujourd'hui, il fait bon s'y prélasser en admirant la ronde des Papangues dans le ciel. Plusieurs sentiers parcourent la savane environnante, où l'érosion révèle ici et là les roches du massif de La Montagne. Ce sont les plus anciennes de La Réunion, formées par des coulées du piton des Neiges deux millions d'années plus tôt. On peut aussi y admirer les mille nuances de la terre volcanique usée par le temps : un pur bonheur pour les géologues amateurs ! En s'approchant du rempart de la Grande Chaloupe, la forêt semi-sèche des origines reprend ses droits. Change-écorce et Bois de joli-cœur, Bois de rempart et Bois d'olive noir abondent, même si la redoutable Liane papillon, espèce invasive, monte ici et là dans la ramure. Les petits oiseaux forestiers (Oiseau blanc, Oiseau Vert...) se laissent admirer, quand les regards ne sont pas attirés par l'horizon de l'océan Indien.

« Le Domaine Fleurié a un énorme potentiel » se réjouit Nicolas Vitry, un des conservateurs du CEN Réunion qui donne rendez-vous au public en octobre, à l'occasion des Week-Ends Nature, pour des visites guidées de cet Espace Naturel Sensible qui gagne décidément à être connu.

Deux possibilité d'accès au Domaine Fleurié : par la route de La Montagne (l'entrée est indiquée, vers le PK 16 ; 1,5 km de piste) ou à pied, par un sentier qui part du chemin des Anglais (côté Saint-Bernard).

L'accès est gratuit toute l'année, des visites guidées sont proposées par le CEN Réunion (5 € par personnes, 4 € pour les scolaires). Réserver au 0692 64 46 21 ou au 0692 69 18 63.



CEN Réunion



Département de La Réunion

Le Conseil Général investit 10 millions d'euros pour le patrimoine naturel

Le Conseil général est un acteur incontournable dans la préservation des milieux naturels et exceptionnels de l'île. Chaque année, il consacre 10 millions d'euros à la préservation et valorisation des espèces endémiques, à la lutte contre les espèces invasives, à la réalisation d'aménagements pour l'accueil du public et à la sensibilisation de tous.



GROS PLAN

La Papangue

Le massif de La Montagne, au niveau de la ravine de la Grande Chaloupe, est un site d'observation idéal du Busard de Maillard, ou Papangue. Originaire de Madagascar, le Papangue a évolué pour s'adapter à la nature réunionnaise et il est désormais considéré comme une espèce endémique de La Réunion. Le rapace semble omniprésent dans le ciel de notre île, pourtant sa population se limite à environ 200 couples.

ESPACES NATURELS SENSIBLES



Trois mots à connaître

Endémique : une espèce est endémique lorsqu'elle est présente exclusivement dans une région précise et nulle part ailleurs.

Exotique : une espèce est exotique lorsqu'elle a été introduite par l'action de l'Homme.

Indigène : une espèce est qualifiée d'indigène lorsqu'on la trouve aussi ailleurs, mais qu'elle était sur l'île avant l'arrivée de l'Homme.

Se rendre dans un ENS

On prévoit des chaussures de marche, un vêtement contre la pluie, on garde à l'esprit que la cueillette est interdite et pour profiter pleinement de la visite, on n'hésite pas à se faire accompagner d'un guide. Les visites encadrées sont payantes, mais le prix reste symbolique. Pour en savoir plus : le service Préservation des sites et de la biodiversité du Conseil général, tél. 02 62 90 24 00 denvironnement@cg974.fr ; sur le site du Conseil général, www.cg974.fr, voir la rubrique Environnement.



974 TV

La télé du Conseil Général

Tous les Vendredis dès 14h retrouvez
AIRE DE PIQUE NIQUE

Découvrez ou re-découvrez, l'île de La Réunion, à travers ses aires de pique-nique.

Télé Kréol

ZEOP
La fibre optique
Canal 974